



CONSORTIUM
PAU DROIT ÉNERGIE ENVIRONNEMENT



L'injection de biométhane

Jeudi 9 mai 2019 - 14h/17h



L'injection de biométhane

Jeudi 9 mai 2019 - 14h/17h

Teréga

Bâtiment Volta

40 avenue de l'Europe

PAU

Le biométhane est un gaz riche en méthane, provenant de l'épuration du biogaz, issu de la fermentation de matières organiques. Gaz renouvelable, le biométhane est injecté dans les réseaux de gaz et permet de répondre aux nouveaux enjeux de la transition énergétique et de la décarbonisation de l'économie (il peut notamment être utilisé comme carburant dans les transports, en tant que bioGVV). En France, les activités autour de la production et de l'utilisation du biométhane soulèvent de nouveaux enjeux juridiques, autour des outils visant à encourager la production de biométhane (assouplissement des règles ICPE, tarifs d'achats, récente reconnaissance d'un "droit à l'injection"), ou encore autour du positionnement des gestionnaires de réseaux face aux producteurs. L'émergence et le développement de ce nouveau gaz ont révélé la nécessité d'une évolution rapide du cadre juridique existant, tant au niveau national que communautaire. La révision prochaine des textes communautaires (quatrième Paquet Energie) pourrait permettre aux acteurs d'agir en faveur de l'essor du biométhane dans les années à venir.

INTERVENANTS :

- **Elisabeth Laporte** - Pau Droit Public
Présentation de la problématique générale et du cadre juridique européen et français
- **François Delage** - Chambre d'agriculture
Développement de la filière biogaz
- **GRDF**
Cadre juridique et réglementaire s'appliquant aux GRD et développement de la filière
- **Teréga**
Cadre juridique et réglementaire s'appliquant aux GRT et développement de la filière

Cette conférence est parrainée par l'AFDEN et par la revue LexisNexis Energie - Environnement - Infrastructures

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE

dans la limite des places disponibles, à l'adresse suivante :

isabelle.montin@univ-pau.fr